

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 17 (1955)
Heft: 1

Rubrik: Communiqués de l'association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués de l'association suisse

On commence à se comprendre . . .

Un bon nombre de lecteurs nous ont écrit dernièrement, d'une manière spontanée, pour nous faire part de leur opinion concernant tel ou tel sujet, ce qui nous a fait très plaisir. Nous les remercions cordialement d'avoir pris la peine de nous écrire. Le contact avec les praticiens est indispensable si l'on veut éviter que l'on ignore ce qu'on pense de part et d'autre.

Ce qui nous a particulièrement fait plaisir,

c'est la suggestion provenant d'un propriétaire de tracteur du canton de Zurich concernant les cours techniques. On peut s'attendre à ce que son idée donne une grande impulsion aux cours.

Un lecteur du canton de Berne

nous envoie une coupure de journal tirée d'une annonce et qui montre un tracteur transportant 5 personnes, dont 2 enfants. Il est réjouissant de constater qu'il y a des détenteurs de tracteurs qui n'approuvent pas de tels faits. Nous pouvons être ainsi sûrs qu'ils n'en toléreront pas de semblables sur leur domaine et que le nombre des accidents diminuera.

Nous espérons fermement

que la correspondance que nous envoient nos lecteurs ne subira pas de ralentissement, tout au moins pendant les mois d'hiver. Une telle collaboration entre les lecteurs et la rédaction, entre les membres et la gérance, ne peut produire que de bons résultats. Continuez donc dans cette bonne voie ! Pour notre part, nous ne croyons alors pas d'endosser de nouvelles responsabilités au cours de la 4e décennie d'existence de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs.

La rédaction. La gérance.

Eclairage des charrettes à lait

Un lecteur du canton de Fribourg nous rend attentifs aux graves dangers auxquels les conducteurs de chars ou de charrettes à lait non éclairés s'exposent, particulièrement en hiver. Il cite à cet égard deux cas d'accidents qui se sont produits dans sa région en proposant que les sociétés de laiterie ou de fromagerie veuillent bien acheter des plaques dites «scotchlite» et les remettent gratuitement aux propriétaires de chars ou de charrettes à lait attelés ou à bras.

Nous remercions notre correspondant de sa suggestion et prions nos lecteurs de la soumettre à leur société de laiterie ou de fromagerie. Ces plaques réfléchissantes sont vendues par les syndicats agricoles, comme on le sait.

La rédaction.

Contrat de faveur avec l'Ass. suisse de propriétaires de tracteurs

Bien
conseillé



Bien
assuré

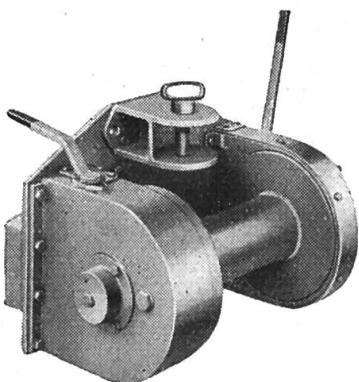
Pl. Benjamin-Constant 2 Lausanne

Renseignements par 16 agences générales dans toute la Suisse

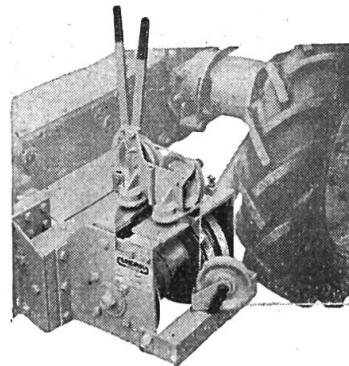
Treuil pour véhicules



Treuils viticoles
pour montage
latéral



Treuil pour camions, tracteurs,
véhicules tous-terrains Unimog
etc. / Treuil à double tambour
avec commande par engrenage
planétaire, également pour
montage sous plancher.



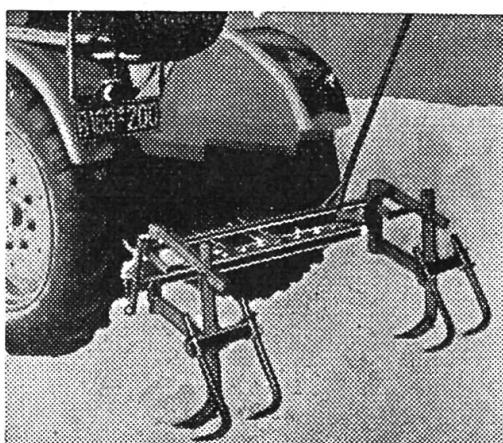
HANS MERK fabrique de
véhicules **DIETIKON/ZH**

Tél. (051) 91 91 21

+ Brev. No. 302 838

GRIFFES FOUSSEUSES «DEGENHART»

pour effacer les traces des roues. Système breveté
L'accessoire le plus important pour herser,
rouler, semer, etc.
Insurpassable en efficacité et modicité de prix.
Rabais important de décembre à février.
Essayé et approuvé par l'IMA.



65 années d'expérience dans le
domaine de la construction de pulvéri-
sateurs avec pompe à bras et à
moteur garantissent à tout acheteur
une sécurité absolue. - Pour tous ren-
seignements veuillez vous adresser à

Birchmeier & Cie. SA.

Künten AG

Grâce aux griffes «Degenhart», votre tracteur est trans-
formé en tracteur à usages multiples !

Commande à 1 seul levier (brevetée), orientable
latéralement, avec 1, 2 ou 3 griffes, suivant la
marque du tracteur et les dimensions des pneus
(ne pas oublier de les indiquer, ainsi que la
voie). Livré aussi avec 2 leviers. Presque 100%
efficace. Mais on ne demande plus maintenant
que l'exécution à 1 levier, à parallélogramme,
qui est plus pratique.

Agence générale pour l'appareil «Degenhart»:

E. GRIESSE R, tracteurs
Andelfingen 25 (ZH) Tél. (052) 4 11 22

LE TRACTEUR

Rédaction et Administration: Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Hauptstr. 12,
Case, Brougg/Arg., Téléphone (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 (Zurich).

Régie des annonces: Annonces Hofmann, Steinmaur/Zch., Téléphone (051) 94 11 69

Prix d'abonnement: frs. 7.— par an Gratuit pour les membres de l'Association Paraît tous les mois
Droit de reproduction réservé Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne